



17/03/2016

Communiqué de presse

Opération inter-services de lutte contre le braconnage de la civelle

Quatre individus interpellés

Une opération inter-services de grande ampleur de lutte contre le braconnage de civelles s'est déroulée dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 mars 2016 au niveau de l'écluse de Saint-Félix à Nantes.

Cette intervention réunissait les services de la Police nationale, l'ONEMA⁽¹⁾, l'ONCFS⁽²⁾ ainsi que la Délégation à la mer et au littoral de Loire-Atlantique, sous pilotage de la Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest. Elle a eu lieu au niveau de l'écluse de Saint-Félix à Nantes, secteur où se concentre une forte activité de pêche illégale de civelles.

Elle a permis d'interpeller et de verbaliser quatre individus. De nombreux engins de pêche ont été saisis ainsi que des civelles pêchées illégalement. Les quatre adultes comparaîtront prochainement devant le Tribunal de grande instance de Nantes lors d'une audience réservée à la pêche illégale de civelles. Ils encourent chacun une amende pouvant aller jusqu'à 22 500 euros.

La nuit suivante, les services de l'ONEMA étaient présents sur le site pour réaliser une « éclusée », consistant à ouvrir les vannes de l'écluse de Saint-Félix, et ainsi favoriser la remontée des civelles dans l'Erdre.

D'autres actions visant à lutter contre le braconnage de civelles sont programmées pour les semaines à venir.

La civelle fait l'objet au niveau communautaire de mesures de gestion spécifiques visant la reconstitution du stock compte tenu des menaces qui pèsent actuellement sur l'espèce. Parmi ces menaces, la pêche illégale de civelles demeure un axe prioritaire de lutte pour les services de l'État en charge de la police des pêches.

Contact : dcam.dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr

(1) Office national de l'eau et des milieux aquatiques (2) Office national de la chasse et de la faune sauvage

**Préfecture de la région Pays de la Loire,
Préfecture de la Loire-Atlantique**

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 90 / 20 91 – 06 78 75 50 67

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

<http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr>